

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-reservoir>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Détection tardive de l'indisponibilité d'un réservoir sur l'unité de production n° 2**

26 août 2015

France : Gravelines : Détection tardive de l'indisponibilité d'un réservoir sur l'unité de production n° 2

Le 26 août 2015, l'unité de production n° 2 de la centrale de Gravelines est en arrêt programmé pour visite partielle. Dans le cadre de cet arrêt, une activité de rinçage d'un déminéraliseur est programmée dans l'après-midi. Ce rinçage est réalisé en puisant de l'eau primaire dans un réservoir annexe. En fin de journée, une alarme apparaît indiquant que le niveau du réservoir nécessaire au rinçage a diminué jusqu'à être inférieur au niveau minimum requis par les spécifications techniques d'exploitation. Une analyse inexacte de la situation par l'exploitant le conduit à considérer le réservoir disponible.

Ce que dit EDF :

Détection tardive de l'indisponibilité d'un réservoir sur l'unité de production n° 2

Publié le 14/09/2015

Le 26 août 2015, l'unité de production n° 2 de la centrale de Gravelines est en arrêt programmé pour visite partielle.

Dans le cadre de cet arrêt, une activité de rinçage d'un déminéraliseur est programmée dans l'après-midi. Ce rinçage est réalisé en puisant de l'eau primaire dans un réservoir annexe.

En fin de journée, une alarme apparaît indiquant que le niveau du réservoir nécessaire au rinçage a diminué jusqu'à être inférieur au niveau minimum requis par les spécifications techniques d'exploitation.

Une analyse inexacte de la situation par l'exploitant le conduit à considérer le réservoir disponible.

Le lendemain, le 27 août, une nouvelle analyse de la situation l'amène à déclarer l'indisponibilité du réservoir.

Dès sa détection, les équipes procèdent à la remise en conformité.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Cet écart a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 1er septembre au niveau 0 de l'échelle INES.

Le 11 septembre 2015, après analyses complémentaires et échanges avec l'Autorité de sûreté nucléaire, la direction du site a décidé de reclasser l'événement au niveau 1, compte tenu du caractère tardif de la détection.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-gravelines/actualites>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation

16/09/2015



Centrale nucléaire de Gravelines - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 11 septembre 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 2.

Les opérateurs en salle de commande surveillent le niveau du réservoir de traitement de l'eau des piscines par l'intermédiaire de plusieurs capteurs de retransmission de la hauteur d'eau. Ils disposent également d'alarmes redondantes, qui se déclenchent à un niveau légèrement supérieur au niveau bas établi par les règles générales d'exploitation. Le déclenchement des deux alarmes conduit à considérer le réservoir indisponible car son contenu est insuffisant. L'appoint au réservoir doit se faire sous 8 heures.

Le 26 août 2015 en fin d'après-midi, le réacteur 2 de Gravelines est en cours de mise à l'arrêt pour sa maintenance annuelle et le renouvellement de son combustible. Lors de cette mise à l'arrêt, un repli est réalisé en application des règles générales d'exploitation. Ce repli a donné lieu à une autre déclaration d'évènement significatif (lien vers l'avis de l'incident ESINB-LIL-2015-0723). Dans le même temps, le conditionnement d'un appareil de traitement des effluents est réalisé. Ce conditionnement a pour particularité d'utiliser de l'eau du système de traitement de l'eau des piscines du réacteur et ainsi de faire baisser le niveau du réservoir principal de ce système.

Une première alarme apparaît. Une mesure de la hauteur d'eau borée dans le réservoir permet de vérifier que le volume restant est supérieur au minimum requis. Les opérateurs jugent que l'appoint en eau pourra être réalisé lors du quart suivant, la relève étant proche.

Après la relève par le quart de nuit, une deuxième alarme apparaît mais la concomitance des deux alarmes n'est pas traitée. Peu après, le conditionnement du système de traitement des effluents est terminé, le niveau du réservoir de traitement de l'eau des piscines est donc stabilisé.

Le lendemain matin, le chef d'exploitation détecte la présence des deux alarmes et engage immédiatement les opérations d'appoint au réservoir. L'indisponibilité du réservoir aura duré 11h54mn.

Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur les installations, les travailleurs et l'environnement.

EDF a initialement déclaré cet évènement au niveau 0 de l'échelle INES. L'ASN a demandé un reclassement de cet évènement au niveau 1 de l'échelle INES en raison du caractère tardif de la détection de l'indisponibilité du réservoir.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation12>